

MEILHAC (87)

Samedi 3 mai 2014

1^{ère} manche du championnat régional du Limousin minimes et cadets

Championnat du Limousin pour les autres catégories

Contre la montre FFC

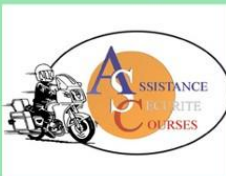
Epreuve ouverte aux UFOLEP

Organisation: Assistance, Sécurité, Courses

Catégories :
minimes
cadets
séniors
masters
pass cyclisme
dames M-C-Séniors

1^{er} départ à 14h30

Club support de l'épreuve : U.C. Condat



Championnat du Limousin Contre la montre

individuel

1. Participation – Catégories :

Epreuve obligatoire ouverte aux coureurs de nationalité française licenciés au Comité du Limousin.

Cette épreuve est protégée, de ce fait il est rappelé que les coureurs licenciés dans un club du Limousin qui ne pourraient pas prendre le départ du Championnat ne pourront participer à aucune autre épreuve route se déroulant le même jour.

En outre, ils ne pourront participer aux épreuves se disputant la veille et le lendemain du Championnat sous peine de sanction. La liste des licenciés sera contrôlée par la commission route.

- 1^{ère}, 2^{ième}, 3^{ième} catégorie et PC
- Espoirs (épreuve obligatoire pour les coureurs souhaitant participer au Challenge national)
- Cadets
- Minimes
- Minimes – Cadettes (1 seul classement)
- Dames juniors séniors (1 seul classement)

Pour rappel, l'épreuve est support de la 1^{ère} manche du Championnat Régional Minimes-Cadets.

2. Permanence – Secrétariat

Structure mise en place à proximité de la ligne d'arrivée.

3. Dossards – Départ – Distance

Horaires Dossards : 13H30 Lieu Meilhac

Horaires Départ: à partir de 14H30 – Dans l'ordre Minimes filles et garçons et cadettes – Cadets – Dames – Espoirs et séniors

Départ 1' en 1'

Lieu : Meilhac

Lieu d'arrivée : Meilhac

Lieu Contrôle Médical : Mairie de Meilhac

Pour l'ordre de départ (affiché sur le site du comité le 2 mai et envoyé aux clubs) : tirage au sort par la Commission route du Comité.

L'appel et le contrôle des bicyclettes se fera 10' avant le départ.

Distance : 1 tour de 9.5km (Minimes filles et garçons et cadettes) – 1,5 tour soit 14.5km (Cadets) – 2,5 tours soit 24 km (espoir – séniors – masters – dames)

4. Développement et matériel

Pour les minimales – cadets et minimales cadettes : selon art. 2.1.012 de la réglementation fédérale « utilisation, de vélos traditionnels, avec roues à rayons obligatoires et casque route habituel. »

Pour les autres catégories le matériel devra être en conformité avec l'article 10.2.023 de la réglementation fédérale.

Concernant les développements autorisés :

Minimes garçons – filles et cadettes : 7,01 mètres

Cadets : 7,62 mètres

5. Dépannage - Ravitaillement

Le dépannage sera assuré de manière individuelle par le club du coureur engagé, rappel la réglementation FFC devra être respectée en particulier concernant le respect de la distance entre le véhicule suiveur (voir articles 2.4.023 à 2.4.029)

Le ravitaillement n'est pas autorisé.

6. Contrôle médical

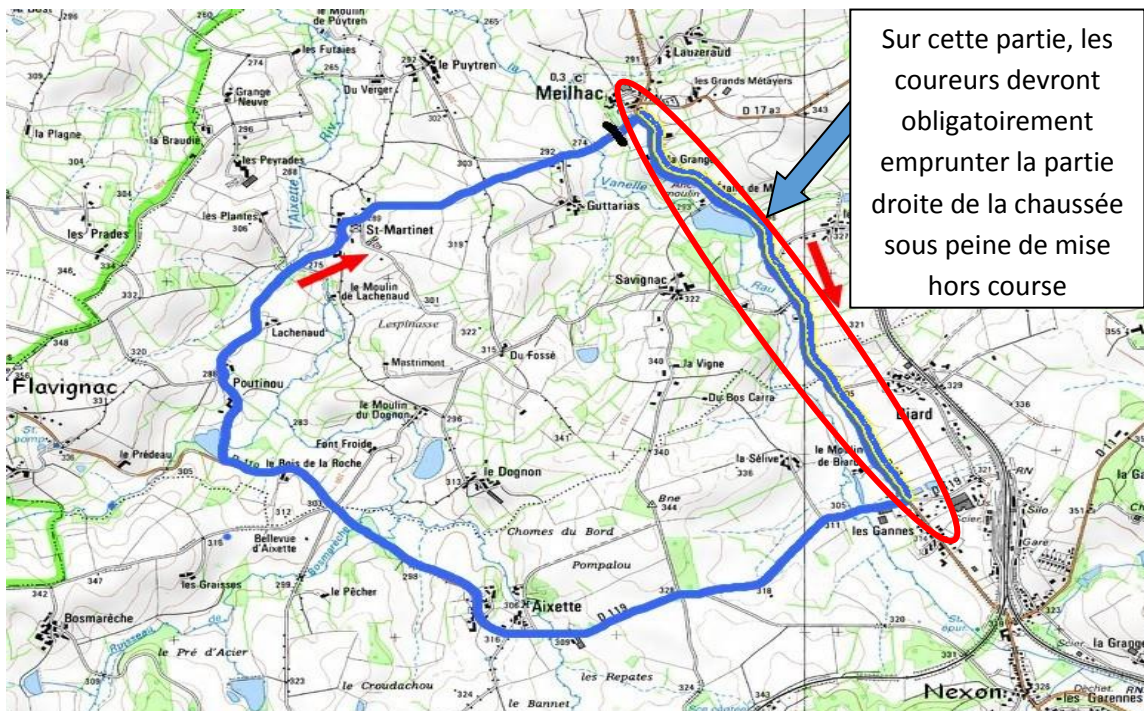
Bâtiment mairie / Salle des fêtes

Matérialisation : fléchage sera mis en place

7. Engagements

Par internet

8. Circuit



9. Récompenses

Les trois premiers des catégories suivantes devront se présenter en tenue de cycliste à la fin des épreuves :

Minimes-Cadettes

Dames

Espoirs

Séniors

Pass Cyclisme

Masters (à partir de 40 ans)

Ils recevront une gerbe et une médaille.